



## DECLARATION DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA NATURE A L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA BIODIVERSITE.

-Au Burundi aujourd'hui plusieurs sortes de biodiversité connaissent une situation déplorable. Nous citons l'exemple d'antandrophagma, arbre de la Kibira et de la forêt de Bururi, espèce qui peut atteindre 65 m de hauteur et 4 m de diamètre qui est en disparition progressive à cause de son bois précieux.

-Les branchystegia menacé par la carbonisation alors que c'est une plante qui produit de l'azote nécessaire pour la croissance des autres plantes et qui résiste à la sécheresse. On les retrouve dans les provinces de Cankuzo, Kirundo, Makamba, Bururi et Rumonge. A cela s'ajoute le cyperus latifolius et les cyperus papyrus. 10 sortes de poissons dans le lac Tanganyika comme Inguhe, Inonzi, Inkorogo, Amarumpu, Ikibonde..., qui se comptent aux doigts. Les grues couronnées chimpanzés les antilopes, les oiseaux comme les touracos de Ross sont également en voie de disparition. Tout en regrettant la disparition totale de 4 espèces d'animaux sur le sol Burundais qui sont : le Lion, l'éléphant, le rhinocéros et le zèbre.

La principale cause de cette menace est la pression de la croissance démographique galopante à la recherche des terres agricoles. Question qui n'a jamais trouvé une solution durable par aucun gouvernement Burundais. Les déchets et les feux de brousse sont aussi de véritables handicaps à la survie de la biodiversité. Sans oublier de nombreuses lacunes que nous reprochons au Ministère de l'environnement dans la mise en application des lois régissant la biodiversité.

L'impact de ces défis n'est que la perte de la richesse, l'actuelle famine, les maladies, la sécheresse, la désertification, la carence des touristes qui faisaient rentrer les divise dans le pays.

### NOS RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT BURUNDAIS :

- De trouver des solutions durables à la croissance démographique ;
- Nécessité d'une interaction du Ministère de l'Environnement, de l'Intérieure, de la Justice et de la Sécurité Publique dans la mise en œuvre des lois régissant la biodiversité.

Fait à Bujumbura le 22/05/2017

SABUSHIMIKE Mamert

Président de l'Association des Amis de la Nature

